



PISCINE MUNICIPALE MICHEL NERON

Tarifs Individuels

- Entrée adulte journée continue (15 ans et plus) 3€00
- Entrée adulte Soir 3€00
- Entrée enfant journée continue (de 2 ans à moins de 15 ans) 2€50
- Entrée enfant soir 2€50
- Entrée Personne porteuse de handicap Présentation de la carte d'invalidité 2€00
- Entrée accompagnateur pour les personnes en situation de handicap 2€50
- Entrée unitaire famille nombreuse 2€00

Ticket vendu à l'unité pour 2 adultes maximum et 3 enfants minimum de moins de 15 ans - 1 adulte pour un maximum de 4 enfants de moins de 12 ans

- Attestation de natation 6€00

Vendredi de 17h00 à 17h45 et samedi de 13h30 à 16h00 - Présentation d'une pièce d'identité obligatoire.

- Entrées gratuites Personne âgée (65 ans et + présentation d'une pièce d'identité obligatoire) - Police municipale, Gendarmerie, Pompier (présentation de la carte professionnelle obligatoire).

⇒ Les entrées simple sont valable pour une seule entrée à la date d'achat .

⇒ Les enfants de moins de 12 ans ne sont pas autorisés à entrer à la Piscine Municipale Michel NÉRON, sauf s'ils sont accompagnés d'une personne majeure civilement responsable en tenue de bain. Les enfants sont sous la responsabilité de cette personne et doivent être surveillés en permanence.

⇒ **TOUTE SORTIE DE L'ÉTABLISSEMENT EST DÉFINITIVE. Une fois sorti de la piscine, aucun retour ne sera autorisé avec le même titre d'accès, quel que soit le motif de la sortie.**

Pour accéder à nouveau à l'établissement, il sera nécessaire de :

- acheter une nouvelle entrée, ou
- Passer son abonnement en cours de validité au tripode.